

La présente charte est évolutive en fonction des progrès technologique en termes de développement durable.

LTD, ainsi que l'ensemble de ses salariés, s'engagent à respecter les mesures suivantes afin d'atteindre les meilleurs stantards en matière de protection de l'environnement.

LA CHARTE ENVIRONNEMENTALE LTD

LTD s'efforce d'atteindre les meilleurs standards en matière de protection de l'environnement, tant pour ses produits que pour son système de management, notamment en ce qui concerne la protection de la nature, le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, l'épuisement des ressources naturelles, la gestion des déchets et des substances toxiques.

Il s'efforce de prévenir ou de minimiser les conséquences de son activité sur l'environnement en prenant toute initiative pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.

Il s'efforce de limiter les nuisances aux riverains, de réduire ses consommations d'énergie, les rejets dans l'eau, l'air et le sol et les déchets générés dans les différentes étapes de fabrication, de transport, d'installation sur site, de commercialisation des produits et services, et d'élimination des déchets.

LTD intègre les critères de respect de l'environnement, d'hygiène et de sécurité dans l'achat de produits et services, la conception, la réalisation et la mise en œuvre de ses propres produits et services, afn de réduire leur impact dans ces domaines tout au long de leur cycle de vie, tout en maintenant et/ou en améliorant leur qualité. LTD a mis en place un ensemble de mesures favorables à l'environnement, en suivant la Charte Environnement externe de l'entreprise.

De ce fait, LTD s'engage à :

- Trier quotidiennement les déchets de fonctionnement :
 - Bac de récupération de piles usagées est disponible
 - Tri sélectif dans nos locaux du papier, du verre, des cartons et plastiques
 - Un contrat de récupération des cartouches est en place avec l'organisme Conibi.
- Utiliser des ampoules à basse consommation.
- Suivre l'évolution des dépenses énergétiques en adoptant une attitude responsable de contrôle des températures avec une isolation efficace des locaux.
 - La température est mesurée et contrôlée à 20° maximum pour chaque agence en hiver.
- Gérer ses consommations d'eau, grâce à l'équipement de chasses d'eau volumétriques dans les WC et de mitigeurs présents dans chaque agence.
- N'intégrer que du matériel électronique de bureau Classe A et Energie Star.
- Solliciter de préférence, les produits industriels certifés NF Environnement ou équivalents.
- · Collaborer avec des fournisseurs locaux afn de diminuer l'impact environnemental lié au déplacement.
- Utiliser des produits dont les technologies sont sensibles au respect de la nature (biodégradables, utilisant des matériaux recyclable,...). Se référer aux fiches produits disponibles en annexe.
- Réduire les rejets en CO2 en faisant adopter à tout son personnel une conduite maîtrisée et respectueuse des limitations de vitesse. (Fiche assurance voiture, partie « recommandation environnementale », flotte de véhicules hybrides).
- Développer sa politique 0 papier.

Rudy ZERBIB Directeur d'Agences Laurence DUPOUY Directrice Générale **Guillaume JARNO** *Directeur d'Agences*